



Communiqué de presse

## **Après le refus des deux initiatives alimentaires, la priorité doit dorénavant être la mise en œuvre rapide et conséquente de la sécurité alimentaire**

**Il y a tout juste une année, le peuple et les cantons ancrèrent le principe de la sécurité alimentaire dans la Constitution avec une large majorité de près de 80 % des citoyens. Depuis lors, que s'est-il passé ? Pas grand-chose à part l'adoption par le Conseil fédéral d'une vision à moyen terme du développement de la politique agricole. Projet fort heureusement enterré par le Parlement. Avec le refus populaire aujourd'hui même de deux initiatives en lien avec l'alimentation, le gouvernement n'a plus d'excuses pour tergiverser dans la mise en œuvre de la sécurité alimentaire.**

A l'occasion du vote historique du 24 septembre 2017, pour lequel le peuple et les cantons ont plébiscité l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution, AGORA rappelait que la balle était dorénavant dans le camp de la Berne fédérale (Conseil fédéral, Parlement et OFAG), chargée de mettre en application les principes édictés dans l'article 104a. Il n'en a malheureusement rien été puisque la désormais fameuse « Vue d'ensemble du 1<sup>er</sup> novembre 2017 » ne tenait pour ainsi dire pas compte du nouveau texte constitutionnel.

Malgré certains côtés jusqu'au-boutistes des deux initiatives soumises aujourd'hui au peuple et aux cantons, AGORA et les organisations agricoles romandes soulignent le soutien à l'agriculture rencontré en Suisse occidentale. Par leur vote, les Romands n'ont pas forcément souhaité la mise en œuvre de l'ensemble des revendications des deux initiatives mais ont certainement souhaité marquer leur désapprobation des attaques répétées issues de l'administration fédérale ou de milieux tels qu'Avenir Suisse.

En refusant au final les initiatives pour des aliments équitables et pour la souveraineté alimentaire, le Souverain a estimé que la priorité devait être la concrétisation de la sécurité alimentaire. Ceci passe par une future politique agricole 2022+ offrant des perspectives à une agriculture professionnelle et durable bénéficiant d'une juste part du gâteau au sein des différentes filières agro-alimentaires. Si le Conseil fédéral devait faire la sourde-oreille et ne proposer à nouveau qu'une forte diminution de la protection douanière ainsi qu'une accélération de l'évolution structurelle, il prendrait le risque de s'exposer à des initiatives toujours plus extrêmes et que celles-ci soient acceptées. Nous ne pouvons donc que lui conseiller d'enfin mettre en œuvre une politique agricole allant dans le sens de la volonté populaire exprimée en septembre 2017.

AGORA

Lausanne, le 23 septembre 2018

**Renseignements :** Laurent Tornay, président, 079/244.45.44  
Loïc Bardet, directeur, 079/718.01.88